

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE du SAMEDI 27 janvier 24

Etaient présents:

Personnels: Madame Quatrepoint, Madame Medinger, Madame de Monts

Enseignants : Mesdames Haentjens, Pinero, Proffit, d'Harcourt, Salabert, de Poulpiquet, du Couëdic,

Rebattu, Pontis, Le Tourneau, Meyer, Leporé, Desbordes de Cepoy

Parents correspondants: Mesdames Vanden Hende, de Boissieu, Desmidt, Bou Ghosn, Adolphe Rocuet, de Courcel, Lafosse, Artzimovitch, Chapelle, de Villenaut, Neuville, Rodriguez, Sfeir, Hottier et Monsieur Wiscart

Représentants de l'APEL : Madame Saudreau

A partir de l'ordre du jour envoyé aux participants, parents correspondants et enseignants, le conseil d'école a pu échanger autour des réflexions et questions transmises par les familles aux parents correspondants. Compte rendu rédigé conjointement par une représentante de l'APEL, par un parent correspondant et la direction de l'école. Il est déposé sur le site et un mot dans les cahiers de correspondance indiquera son adresse sur le site de Saint Jean Hulst.

Préambule:

Dans l'enseignement catholique, seul un conseil d'établissement existe incluant école collège lycée avec tous les partenaires de la communauté éducative. Le Conseil d'Ecole n'existe que dans les écoles publiques. Mme Quatrepoint a jugé utile de le créer pour permettre de traiter les questions plus spécifiques au primaire.

Description des différences entre un Conseil d'Ecole dans le privé et dans le public.

1-Rentrée 2023

La rentrée s'est bien passée, les effectifs sont stables.

-Il y a eu des recrutements de nouvelles enseignantes, Madame de Braux en CM1B et Madame Proffit en CM1T.

Mme Meyer a repris le CM2B à mi-temps après son congé maternité, en binôme avec Madame Médinger.

- Au vu du nombre exponentiel d'enfants inscrits à la cantine, deux personnes ont été recrutées : Mme Morlot au 28, rue Rémilly et Mme de Terline pour les maternelles au 16 rue Rémilly, ceci afin de renforcer l'encadrement de la pause méridienne à la cantine et dans la cour.

2 - Accent mis sur l'apprentissage de l'Anglais

- -En CP CE1 : un nouveau professeur d'anglais a commencé à la rentrée de janvier, Madame Voyer. Elle assure 2 fois 30 minutes par classe par semaine, les lundis et vendredis.
- -En CE2, CM1 CM2 : les élèves ont davantage d'anglais par semaine : 45minutes +1/2 heure en demigroupe
- -Un groupe d'Anglais renforcé a été inauguré le lundi après la classe avec un groupe d'enfants bilingues, ce groupe fonctionne bien car les participants sont très motivés.

3-Pastorale

- Carême 2024 : le lancement du carême aura lieu à l'école le lundi 26 février au retour des vacances de février. Des tirelires seront à disposition dans les classes : les enfants sont invités à choisir un effort ou un service particulier inhabituel par rapport aux services demandés à la maison au quotidien. Ces efforts pourraient être « récompensés » par les parents par quelques euros.
- L'école soutiendra encore cette année une école à Haïti. Le Père Jacques a déjà indiqué les besoins de l'école Saint Gabriel qui manque de tout (imprimante, cartouches d'encre, groupe électrogène)
- -Un déjeuner « bol de riz « aura lieu pour tous les élèves de la GS au CM2 le Vendredi Saint, 29 mars.
- -La figure spirituelle choisie cette année pour nous accompagner à l'école est Saint Charles de Foucauld. Une journée particulière a été organisée pour les enfants le jour de sa fête, le 1^{er} décembre dernier.

4- Action sur la citoyenneté

- -Les élèves de GS se verront proposer en avril un atelier « trottinettes » animé par l'APEL.
- -Les élèves de CE2 passeront le permis piéton.
- -Les CM1 ont reçu la formation « Apprendre à porter secours » dispensée par la Croix rouge.
- -Les CM2 ont passé le Permis Internet après avoir écouté le Major Fassin leur parler des dangers d'Internet.
- -Les CM2 ont participé à une formation animée par le CLER sur les relations affectives, relationnelles et sexuelles. Tous les parents ont été invités auparavant à une réunion d'information.
- -Une journée de l'amitié sera organisée le 23 avril. C 'est une journée appréciée des élèves car elle permet de réfléchir sur la notion d'amitié, sur l'estime de soi, sa relation aux autres. Seront abordées entre autres les « amitiés toxiques » ou exclusives et comment les identifier.

La question du harcèlement y sera aussi traitée. L'école n'a pas souhaité donner aux élèves le questionnaire sur le harcèlement envoyé par l'éducation nationale car il n'était pas adapté. Mais, ce questionnaire reste intéressant pour traiter au cas par cas des situations éventuelles de harcèlement.

5- Festival du Livre

Ce festival a enregistré cette année un très beau résultat. La recette a été de 11 000 euros soit 2 500 euros qui reviennent à l'école pour acheter des livres afin d'étoffer la Bibliothèque de l'école. Tous les livres achetés sont lus au préalable.

Madame Homolle a fait venir des auteurs qui ont dédicacé leurs livres. Madame Basquin remplacera Madame Homolle durant les deux prochains mois car celle-ci va subir une intervention.

6- La Sécurité

Les exercices Incendie et le PPMS « Intrusion » ont été réalisés.

Rappelons que, en ce contexte de Vigipirate renforcé, chaque personne entrant dans l'établissement, en dehors des heures d'ouverture, doit sonner, se présenter et bien veiller à refermer la porte derrière elle, sans faire rentrer quelqu'un d'autre à sa suite.

Il est rappelé aussi que, lorsqu'un enfant de la PS jusqu'au CE1 arrive en retard et sonne au portail, il doit être accompagné jusque dans sa classe. En revanche, à partir du CE2, il peut rejoindre sa classe tout seul.

Il est désormais possible de raccompagner un élève en classe après un rendez-vous médical au cours de la matinée ou de l'après-midi.

Concernant la sécurité des passages piétons, des plots ont été installés devant le passage piéton devant Sainte Jeanne d'Arc, ce qui a bien sécurisé ce passage pour les enfants. Il est question d'en demander aussi aux abords du 28 rue Rémilly où le passage piéton n'est pas bien respecté par les automobilistes.

7 - Travaux

- -Le monte-charge qui relie la cour au 1^{er} niveau du bâtiment Magenta du 28 est en panne, les délais pour obtenir la pièce à remplacer sont malheureusement longs.
- Une gouttière doit être réparée au 16 rue Rémilly. La recherche de couvreur est en cours.
- -Quelques pendules Bodet sont à changer. Des travaux dans la cantine du 28 rue Rémilly sont à prévoir.

8 - Projet d'école sur les Jeux Olympiques

Madame Pontis a détaillé le programme des activités qui sont proposées au cours de cette année aux élèves en lien avec les JO: outre le travail fait en classe sur l'origine des J.O, les JO de nos jours, les valeurs et les symboles de l'olympisme et des activités artistiques, deux journées sportives seront consacrées aux anneaux olympiques et à la flamme olympique.

Enfin, le jour de la fête de l'école, les élèves vivront une cérémonie d'ouverture sur le stade du lycée. Nous aurons besoin d'un grand nombre de parents pour aider à l'organisation d'ateliers sportifs.

Dans de nombreuses classes, la mascotte des Jeux para-olympiques circulent dans les familles. Elle vise à encourager les enfants à effectuer une activité sportive. Les enfants sont invités à rédiger un petit compte rendu sur une activité réalisée.

A NOTER : La fête de l'école a dû être décalée du fait des épreuves du Brevet des Collèges. Elle aura lieu le samedi 22 juin 2024 et non le 29 juin 2024, comme indiqué dans le triptyque de début d'année.

Questions diverses

-Restauration

-Le jeudi 18 janvier, jour où il y a eu d'importantes chutes de neiges, les enfants ont tout de même pu déjeuner à la cantine, et ce, malgré les problèmes rencontrés par le service de restauration (personnels manquants car empêchés de venir à l'école). Un menu simplifié « Ravioli » avec couverts jetables a été proposé.

En raison de l'absence d'enseignants qui n'ont pu venir toujours à cause de la neige, les parents ont été invités, dans la mesure du possible, à garder leurs enfants, mais sans contrainte et dans la mesure de leur disponibilité. L'école a fait face à cette situation exceptionnelle et s'est adaptée.

-Concernant la cantine, une « visite mystère » a été organisée au collège. Les « visiteurs » ont trouvé que le repas était tout à fait correct pour une restauration collective tant en quantité qu'en qualité.

Mme Proffit, enseignante en CM1, a représenté l'école à la commission restauration et a fait remonter toutes les remarques.

Au primaire, les élèves de CE2, CM1 CM2 déjeunent au self. Ils peuvent toujours demander des légumes dans leur assiette, il suffit de s'adresser au personnel. Faut-il leur proposer d'office des assiettes

comprenant féculents et légumes ? En GS CP CE1, les élèves ont leur assiette préparée sur leur plateau avec féculents et légumes.

-Horaires de sortie

-Les portails ferment à 16h35, soit 10 minutes après l'heure officielle de sortie qui est 16h25.

Si des élèves de GS CP CE1 n'ont pas été récupérés à 16h35, ils sont conduits auprès de Madame de Monts. A 16h40, le rang des élèves qui vont à l'étude part pour le 16 rue Rémilly. Les parents ou baby-sitters en retard peuvent retrouvés leur enfant au portail par lequel sortent les élèves de l'étude. Si personne n'arrive à 16h40, ces élèves sont conduits à l'étude qui se termine à 17h50.

-Jeux en récréation

-Les petits jeux et les cartes sont autorisés car ils occupent bien les enfants pendant le temps de la pause méridienne.

En GS, les coloriages sont autorisés seulement pendant le temps après le déjeuner. Ils ne le sont pas pendant les petites récréations car il est préférable que les enfants se dépensent.

La cour est petite et ne permet pas d'animer des jeux collectifs, d'autant plus qu'il n'y aurait pas assez de personnel pour surveiller les autres enfants dans la cour. Les enfants de GS peuvent aller dans la salle Rouge, alternativement pour se réchauffer et faire des jeux.

- Demande de cantine et étude exceptionnelle

Les mardis et jeudis, 90% des enfants vont à la cantine! De même à l'étude du soir, les effectifs sont très chargés (par exemple 40 enfants inscrits en CM2). Il n'est par conséquent pas possible d'accepter des enfants à l'étude en plus des inscrits. Seul un cas de force majeure, comme un problème de santé, peut permettre une inscription exceptionnelle un soir.

-Parking à vélos

Il n'est pas possible de garer des vélos dans l'école faute de place. Une demande a été faite auprès de la mairie pour installer quelques racks à vélos supplémentaires aux alentours de l'école.

-Anniversaires

La façon de souhaiter les anniversaires en classe est à la discrétion de chaque enseignante. Elle décide si l'enfant apporte des bonbons ou des gâteaux. Sachant que certains enfants présentent des allergies, il est souvent plus simple d'apporter un paquet de bonbons.

-<u>Programme de Géographie en CM2</u>

Des parents ont fait des remarques sur le programme de géographie qui ne traite pas de la géographie physique et de l'organisation du territoire (villes, départements, régions). Le programme aborde des thèmes qui étudient le rapport des sociétés humaines à leurs espaces : transports, les réseaux sociaux... L'école, sous contrat d'association avec l'état, est tenue de respecter scrupuleusement les programmes et n'a pas la possibilité d'aménager cela. Il faudrait se rapprocher du Ministère qui élabore les programmes, l'école n'a pas le choix quant aux sujets à traiter.